



Communiqué

Industrie : L'abandon d'Exalia, plan de reprise de Vencorex : un crime organisé !

Le 9 juin les promoteurs (salariés, industriels locaux et collectivités) du plan de reprise nommé Exalia de l'entreprise Vencorex de Pont de Claix ont décidé de jeter l'éponge face « aux impératifs de délais, l'inertie et les verrous procéduraux ».

Ce dossier de reprise était pourtant ouvertement soutenu par le ministre de l'industrie. Mais visiblement les intérêts du liquidateur judiciaire et du repreneur, un ferrailleur comme en avait décidé le TAE de Lyon, comptent plus que la relance d'une industrie stratégique pour toute une région, un pays, une filière : la chimie.

Un tel traitement exprime un profond mépris pour le développement de l'industrie dans notre pays et par conséquent pour sa croissance économique et sociale.

C'est un crime industriel, social et environnemental. Vencorex est au cœur de la filière chimie française particulièrement implantée en région Auvergne-Rhône-Alpes. De l'eau oxygénée en passant par les hydrocarbures, le zirconium, le hafnium, le perchlorate de sodium pour le carburant de Ariane et des missiles jusqu'aux molécules pharmaceutiques, voilà la diversité des produits issus du travail réalisé sur cette plateforme. Et cela concerne des domaines aussi divers que ceux de la santé, du nucléaire civil, de la parfumerie, de l'automobile, de la défense, du BTP, de l'agro-alimentaire ou de la fabrication de peintures spéciales... Ce sont plus de 500 suppressions d'emplois directs et plus de 2000 suppressions indirectes avec toutes les répercussions sur la vie des familles et des territoires.

Quant à l'impact écologique, il est colossal. D'abord sur le site de Pont de Claix qu'il va falloir dépolluer ce qu'une reprise d'activité avec les procédés nouveaux de fabrication aurait permis de réaliser tout en produisant. Ensuite en Drôme du côté de la saline de Hauterives qui par saumoduc alimentait en saumure c'est-à-dire en matière première l'entreprise Vencorex. La société Chloralp qui détient la saline va devoir tout simplement fermer. Chloralp qui attendait la reprise par Exalia n'a pas suffisamment débouché et va donc tomber en faillite. Ce ne sont pas les citernes de saumure qu'elle envoie par camions, ce qui est déjà un scandale en soi alors que par saumoduc le transport ne produisait aucun CO2, qui vont lui permettre d'assurer sa pérennité. Et il va falloir assurer la sécurité du site. L'exploitation de cette mine a en effet été organisée avec les services de l'Etat jusqu'en 2043 ce qui permettait de gérer un éventuel arrêt sur le temps long ce qui est indispensable pour arrêter une saline souterraine. Des risques sérieux d'effondrement de cavités c'est-à-dire de mise en danger des villages et des populations locales existent en effet. Les cavités ne seront plus entretenues par le procédé d'extraction par eau et donc vont s'assécher et laisser des trous béants certains faisant plus de 100 mètres de diamètres. Déjà la holding gérant Chloralp a dû provisionner 13 millions d'euros pour faire face aux risques. Ensuite c'est le BRGM (Bureau de recherche géologique et minière), organisme d'Etat, qui prendra le relais avec un coût élevé qui se perpétuera des dizaines d'années, le tout, à la charge du contribuable...

Il faut en finir avec une telle politique. Le « Choose France » du président Macron c'est beaucoup de poudre aux yeux, beaucoup d'argent public à des entreprises comme des centres de données, des laboratoires loin de la production de biens source de vraie valeur ajoutée. Certaines peuvent en outre déménager ou être rachetées du jour au lendemain comme les Start Up. Au total c'est un grand gâchis car la France perd une place stratégique dans la production et l'économie mondiale, son industrie représentant à peine 10% de son PIB.

Si la Présidence de la République veut faire œuvre utile pour l'industrie en France qu'elle commence par sauver le projet de reprise Exalia de feu l'entreprise Vencorex de Pont de Claix.

Le Secrétaire départemental du PCF Drôme
Jean-Marc Durand